

RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le conseil municipal à une séance tenue le 2 mai 2016 a adopté le règlement #16-692 décrétant des travaux de remplacement de l'égout collecteur dans le pont-barrage, totalisant une somme de 230 000\$ et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût, pour majorer le coût à 340 000\$;
- **Que** ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire, pour un montant additionnel de 110 000 \$, le 17 juin 2016;
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le 23 juin 2016

Avis numéro : 2016-36

Martin Leith Secrétaire-trésorier